

Cas n° 3 : Société Ranger

1 - projet de répartition

Eléments	Compte	Montant	Calculs
+ Bénéfice net comptable (a)	120	860 761,05	Le résultat de l'exercice doit être calculé (*)
- Report antérieur débiteur	119	-4 740,00	Il s'agit du report à nouveau de l'énoncé.
- Dotation à la réserve légale	1061	-42 801,05	La réserve légale n'atteint pas 10% du capital, la dotation est égal à 5% du bénéfice diminué des pertes antérieures soit : 5% x (860761,05 - 4740)
- Dotation à la réserve statutaire	1063	0,00	Les statuts ne prévoient pas de réserve particulières
- Dotation à la réserve réglementée	1064		La société n'a pas réalisé de plus value à LT
+ Report antérieur créditeur	110		Le report à nouveau est ici débiteur
= Bénéfice distribuable		813 220,00	
- Intérêt statutaire ou premier dividende ou dividende statutaire	457	-200 000,00	Le capital est entièrement libéré. Soit 400000 actions x 10 euros de nominal x 0,05
- Dotation à la réserve facultative	1068	-10 000,00	La réserve facultative est donnée dans l'énoncé.
- Superdividende ou second dividende	457	-600 000,00	Le superdividende = dividende - intérêt statutaire = 2 - 0,5 = 1,5 Le nombre d'actions = 400000 : soit un surperdividende global = 600000
- Report à nouveau	110	-3 220,00	Le report à nouveau résultant est communiqué dans l'énoncé.

(*) Le bénéfice distribuable est égal à la somme des distributions plus report à nouveau

Soit : 200000 + 10000 + 600000 + 3220 = 813220

On peut poser l'équation suivante :

Résultat comptable - 4740 - 5% x (Résultat comptable - 4740) = 813220

Soit en développant

95 % x Résultat comptable = 813220 + 4740 - 237

Résultat comptable = 817723 / 95 % = 860761,05

2 - Ecriture de la répartition

		.../.../ N+1	
120	Résultat de l'exercice (bénéfice)	860 761,05	
119	Report à nouveau (solde débiteur)		4 740,00
1061	Réserve légale		42 801,05
1068	Autres réserves		10 000,00
4571	Associés - Dividendes à payer		800 000,00
110	Report à nouveau (solde créditeur)		3 220,00
	<i>Affectation résultats N suivant AGO N+1</i>		